

Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones				
				121	122	123	124	125
USAGES	HABITATION	classe A-1 unifamiliale isolée		•	•	•	•	•
		classe A-2 unifamiliale jumelé				•		
		classe A-3 unifamiliale en rangé						
		classe B-1 bifamiliale et trifamiliale isolé		•	•	•	•	•
		classe B-2 bifamiliale et trifamiliale jumelé						
		classe B-3 bifamiliale et trifamiliale en rangé						
		classe C-1 multifamiliale isolée (4 à 8 log.		•	•	•		•
		classe C-2 multifamiliale isolée (9 log. et plus						
		classe D - habitation communautaire						
	classe E - maison mobile							
	COMMERCE	classe A-1 bureaux						
		classe A-2 services						
		classe A-3 écoles musique, dans						
		classe A-4 alimentation(- de 300 m ca)						
		classe A-5 vente au détail(- de 300 m ca)						
		classe A-6 meubles, équip.(- de 300 m ca)						
		classe A-7 commerces(+ de 300 m ca)						
		classe A-8 imprimeries(- de 200 m ca)						
		classe B-1 spectacles, salles de réunion						
		classe B-2 bars, brasseries						
		classe B-3 commerces érotique						
		classe B-4 récréation intérieure						
		classe B-5 arcades						
		classe B-6 récréation ext. intensif	art. 17.4					
		classe B-7 récréation ext. extensif						
		classe B-8 observation nature						
		classe B-9 clubs sociaux						
		classe C-1 hébergement						
classe C-2 gîte du passant								
classe C-3 restaurateur								
classe C-4 cantines								
classe D-1 poste d'essence								
classe D-2 station service, lave-auto		art. 19.2						
classe D-3 ateliers d'entretien		art. 19.2,19.3						
classe D-4 vente de véhicule	art. 19.2							
classe D-5 pièces et accessoires								
classe E-1 construction, terrassement								
classe E-2 vente en gros, transport	art. 17.2							
classe E-3 para-agricole								
classe E-4 autres usages commerciaux								
INDUSTRIE	classe A	art. 20.2						
	classe B	art. 20.2						
	classe C	art. 20.2						
	classe D extracteur	art. 17.5,20.2						
	classe E récupération, recyclage	art. 20.2						
	classe F traitement boues, lisier	art. 20.2						
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	classe A-1 services gouvernementaux							
	classe A-2 santé, éducation							
	classe A-3 centres d'accueil							
INSTITUTIONNEL	classe A-4 services culturels et communautaire							
	classe A-5 sécurité publique, voirie							
	classe A-6 lieux de culte							
	classe B parcs, équipements récréatifs		•		•			
	classe C équip. publics	art. 7.5.2	• [1]		• [1]			
classe D infras. publiques		•	•	•	•			
AGRICOLE	classe A agriculture et forêt	art. 21.1						
	classe B élevage	art. 21.1						
	classe C activités complémentaires							
	classe D animaux domestiques	art. 21.2						
Notes particulières: [1] à l'exclusion des tours de télécommunication le règ. # 113-2005								

Modifié par

Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones						
			121	122	123	124	125		
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.2.1.2	6	6	12	6	6	
		marge de recul latérale min. (m)		2	2	3	2	2	
		somme des marges de recul latérales min. (m)		4	4	6	4	4	
		marge de recul arrière min. (m)		3	3	7,6	3	3	
	BÂTIMENT	hauteur maximale (étage)		2	2	2	2	2	
		hauteur maximale (m)		—	—	—	—	—	
		façade minimale (m)		7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	
		profondeur minimale (m)		6	6	6	6	6	
		superficie min. au sol (m ca)		55	55	55	55	55	
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		40	40	40	40	40	
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10	10	10	10	10	
	AUTRES NORMES	normes patrimoniales	art. 14.3						
		zones à risque d'inondation	art. 17.1.1	●	●				
		zones à risque d'érosion	art. 17.1.2						
projet intégré									
PIIA									
DIVERS	AMENDEMENT								
	Notes particulières:								